

Il profère des menaces de mort dans un car : 8 mois d'emprisonnement avec sursis

écrit par Claude t.a.l | 3 novembre 2018



Scène de la vie quotidienne dans un pays progressiste...

Un Toulousain de 32 ans a été condamné, ce vendredi, par le tribunal d'Orléans pour avoir semé la terreur dans un car entre Paris et Toulouse.

Huit mois d'emprisonnement avec sursis, 140 heures de travail d'intérêt général. Naïm, un Toulousain de 32 ans, a été reconnu **coupable de violences et menaces de mort**, ce vendredi matin, par le tribunal d'Orléans.

Le 7 avril 2017, au départ de Paris, il s'installe dans un car direction Toulouse.

Quelques minutes plus tard, la situation dégénère. « **La personne devant moi n'arrêtait pas de baisser son siège. Je ne pouvais pas prier.**

C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase », raconte le prévenu. « J'avais déjà subi un contrôle de police avant de monter dans le car. »

Le trentenaire avait déposé un sac dans la soute avant de filer en courant prier dans une mosquée parisienne toute proche. Ce comportement avait interpellé les autres voyageurs.

« Vous êtes des mécréants »

Ils l'ont été également dès les premiers kilomètres, quand, irrité, Naïm a proféré pendant une vingtaine de minutes des menaces de mort.

« Vous êtes des mécréants, des chiens infidèles, des alliés du Diable.

Vous irez en enfer. Profitez de vos derniers instants.

Vous ne reconnaissez pas Allah, vous allez tous mourir »,

avait-il répété.

La conductrice du car avait alors alerté le commissariat d'Orléans. **L'homme avait été interpellé au péage autoroutier de La Chapelle-Saint-Mesmin** puis placé en garde à vue.

Vendredi, devant le président, il n'a pas nié ces propos.

« Je l'ai dit sur le coup de l'énervement. On n'est pas immortels, on va tous mourir un jour. Mes propos ont été mal interprétés »,

avance-t-il, sans réellement comprendre le sentiment de peur qu'il a généré dans le car. *« Je me suis repenti de cette erreur. Je suis prêt à m'excuser. »*

Quatorze personnes ont été victimes de ses menaces.

Nicolas Da Cunha

https://www.larep.fr/orleans/faits-divers/justice/2018/11/02/il-profere-des-menaces-de-mort-dans-un-car-huit-mois-d-emprisonnement-avec-sursis_13039252.html

En Hongrie, en Pologne, ces horribles pays » nationalistes
« , ça n'arrive pas tous les jours.

La population de ces pays le regrette sûrement !

Ils n'ont vraiment pas de chance !